



Nom de famille de mon fils doit etre rectifié

Par **DOMINIQUE**, le **12/09/2009** à **20:53**

Bonjour,rrnrnJe réside en Hongrie depuis 10 ans.rnLe 20/11/2004 mon fils est né à Budapest. Son identité hongroise est Zalán Szita-Bellemin (Szita =nom de famille du pere et bellemin=nom de famille de la mere)rrnrnIl a été enregistré de cette facon au consulat il y a 5 ans mais il y a quelques mois, j'ai reçu un courrier m'informant qu'une erreur humaine avait été faite et qu'à l'époque ou mon fils a été enregistré, la cumulation des 2 noms n'était pas encore autorisée par la loi.rnrnMon fils devrait donc prendre le nom de son pere et s'appeler Zalán Szita en France.rnrnJe ne souhaite nullement donné mon accord pour modifier l'acte de naissance de mon fils. Ai-je un recours possible ?rnEst-ce possible pour mon fils d'etre enregistré en europe sous deux identités differentes ? Szita Zalán et Szita-Bellemin Zalán ? Cela me semble absurde.rnrnMerci pour votre aide.